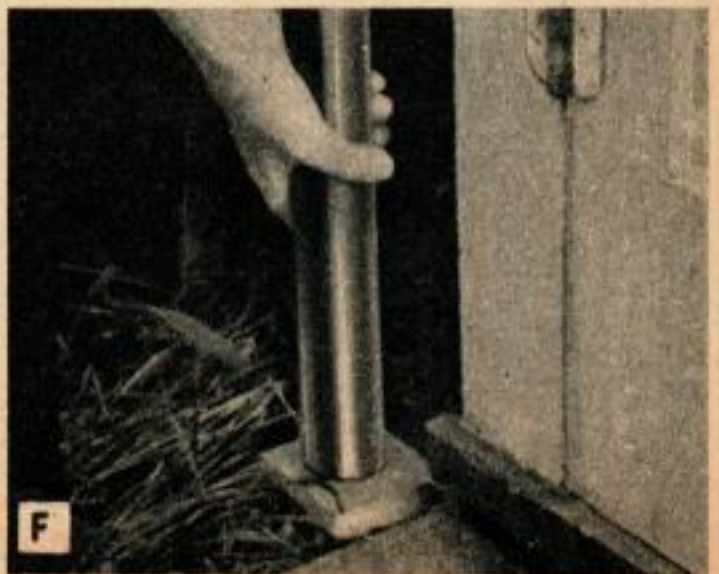
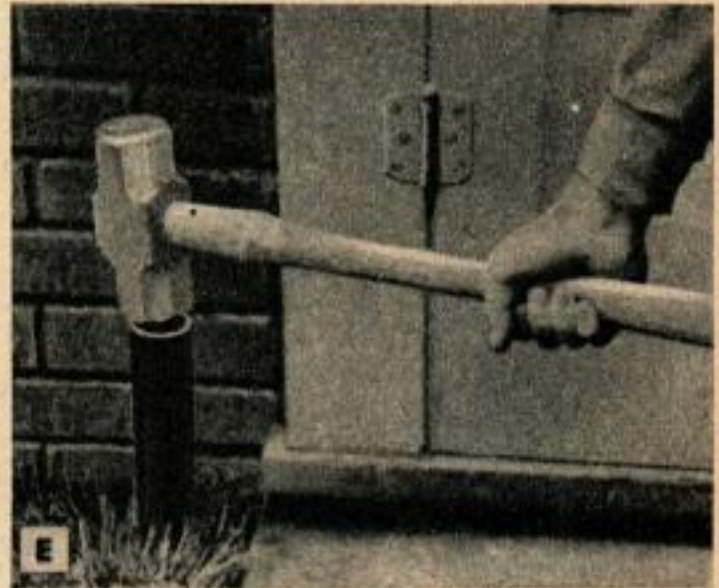
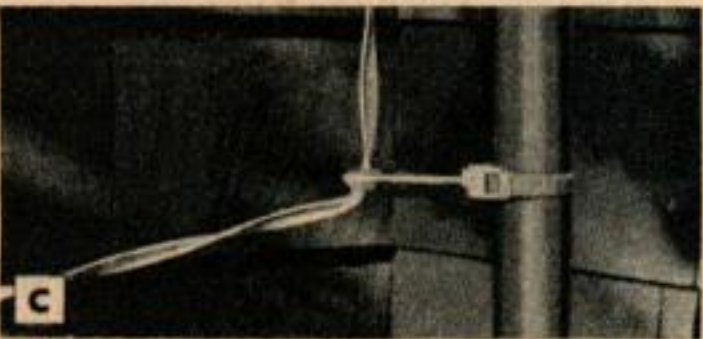
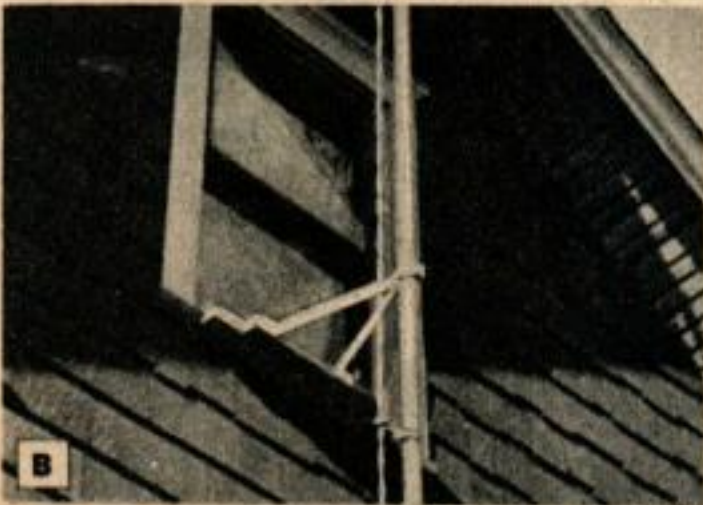
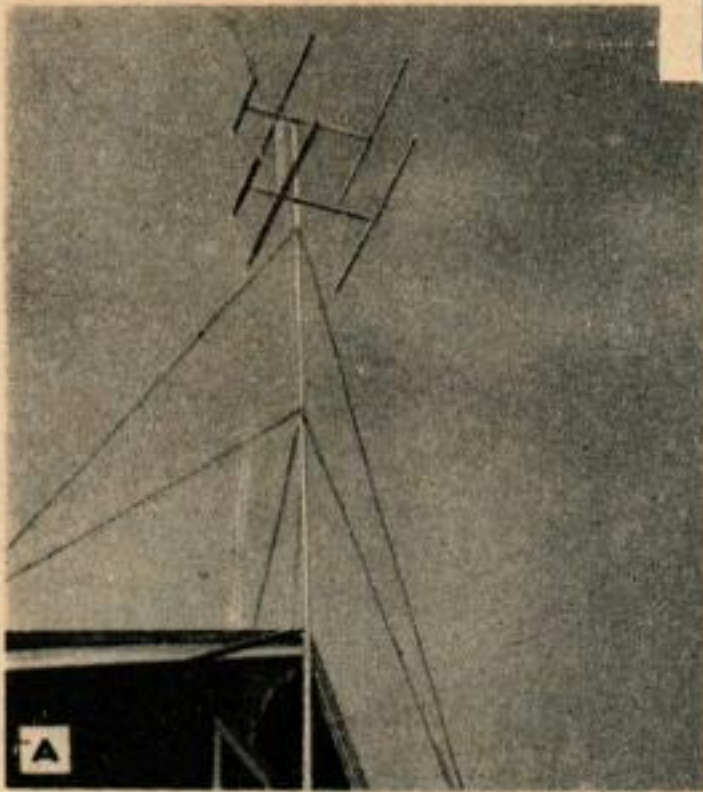


Installation des Antennes

BEAUCOUP de propriétaires de villas veulent écarter le plus possible les antennes de télévision du toit. Les cheminées ne sont pas toujours commodes pour supporter les installations, surtout si elles doivent être élevées, ce qui est le cas dans les endroits éloignés des postes d'émission. Il faut en effet que les antennes soient au moins à 14 m du sol et parfois davantage.

On indique ci-après deux solutions pratiques à ce problème. Il s'agit d'une installation utilisant des tubes métalliques parallèles au mur et supportant les antennes. Le nombre de fils de haubanage est réduit au minimum. L'installation de la photo A montre le tube attaché sur le mur à l'extrémité du toit. Une ferrure attachée à la fenêtre du grenier sert à tenir le bas du tube (photo B). L'antenne utilisée est une Inline à deux récepteurs utilisant un conducteur double de 300 ohms dont les deux fils sont torsadés et descendent sur des isolateurs spéciaux pour télévision fixés sur le tube (photo C).



de Télévision sur le Toit

Une installation plus importante est représentée par les photos G, H, I et K. G et I montrent l'aspect définitif de l'installation vue du sol.

L'antenne comporte en bas une Inline double pour les bandes basses et en haut une Yagi pour les bandes hautes. On utilise des câbles doubles pour les descentes, munis d'un parafoudre sur chaque antenne (photo H); les parafoudres sont fixés sur le mur et reliés au sol. Les câbles entrent dans la maison au moyen d'isolateurs de traversée, le récepteur comporte un interrupteur à deux directions. Tout le montage de l'installation se fait sur le sol (photo K).

Dans la réalisation de cette installation la charpente tubulaire comporte quatre tubes de trois mètres, diamètre 50 mm, un tube de 40 mm et un de 25 mm. La hauteur totale de l'antenne est 17 m. La photo J montre les tubes assemblés prêts à être dressés. Les tubes de 50 mm ont été assemblés par des fourrures boulonnées avec des boulons de 6, longueur 65 mm. Tout autre méthode analogue convient. La partie enterrée comporte un tube de 2 m enfoncé en terre de 1,5 m (photo E). Son diamètre est 40 mm et il reçoit le tube de 50 mm. Le socle en ciment (photo F) n'est pas obligatoire. Les flasques devant recevoir les haubans (photo D) sont placées en haut du mât. Dans les deux installations décrites ci-dessus, les haubans sont attachés à des cornières vissées sur les toits.

